



Question élargie n° 139
Reçue le 11.03.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 11.03.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 11 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Madame le Ministre des Finances au sujet des difficultés en matière d'ouverture de comptes en banque rencontrées par des ressortissants de pays tiers résidant légalement au Luxembourg et souhaitant se lancer professionnellement.

Lundi dernier, ledit sujet a été évoqué au sein de la Commission des Finances et du Budget en présence des représentants de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourgeois (ABBL), lesquels ont d'ailleurs confirmé cet état des choses, tout en situant l'origine du problème au niveau de la réglementation mise en place par la CSSF, plus stricte que dans nos pays voisins.

Alors qu'il y va de la compétitivité de notre place financière, j'aimerais aborder ledit sujet dans le cadre de la présente question élargie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député